ABONNEMENT

A SAUMUR,

An bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
ei chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

LEGE SAUNUNUS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . 20
Réclames, — . . . 30
Faito divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reques et même payées,
sauf restitution dans ce d'ernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne

sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,

A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'shonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'ahonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mols pourront être payés en timbresposte de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 15 MAI

L'ACTION

La Correspondance nationale publie, en têle de ses colonnes, la note suivante:

« Monseigneur le Comte de Paris a, par sa dernière déclaration, expressément averti les royalistes qu'ils devaient « réclamer avec » la dissolution d'une Chambre discréditée, » la revision d'une Constitution qui ne » laisse plus à la Nation le droit de dispo-» ser librement de ses destinées ».

» Nous rappelons à nos amis ces paroles du Prince. Il ne faut pas seulement qu'elles soient leur programme. Il faut qu'elles animent et dirigent leurs actes de tous les jours.

Les élections municipales s'achèvent. Ils pourront ramener toute l'attention de l'opinion publique à cette question décisive de la dissolution et de la revision.

p Que leur premier soin, comme leur premier devoir, soit donc, dès cette semaine, d'employer en ce sens, dans le pays tout entier, tous leurs moyens d'influence et de propagande.

» Ils n'épargneront aucun effort pour que cette agitation légale soit aussi vive, aussi large et aussi profonde que possible.»

Cet appel à l'activité et a l'énergie des royalistes sera certainement entendu.

Il est bien permis de dire, après le résultai constaté des élections, que les royalistes ont agi.

De ce qui a été fait, il est facile de conclure à ce qu'on pourrait faire si l'on se décidait à l'organisation d'une puissante concentration dont le signal partirait d'en haut. Ici, on est prêt : tout le prouve.

SCRUTINS DE BALLOTTAGE

Les premiers résultats qui nous parviennent sont des plus favorables aux conservaleurs. Ils l'emportent dans un grand nombre de ballottages. De Saint-Gaudens on télégraphie que les listes conservatrices ont triomphé à Montréjean, Liste-en Dordon, Boulogne et Ba-

gnères-de-Luchon.
A Saint-Dié, M. Charton, conservateur, est élu par 4,463 voix contre M. Albert Ferry, maire, qui n'en a obtenu que 4,300.

Orléans, 14 conservateurs élus. Bourges, 4 conservateur. Perpignan, 4 conservateur.

Dijon, 7 conservateurs.

A Lunéville, sont élus: MM. Guérin, propriétaire des feïenceries, conservateur, par 4,319 suffrages; Ferry, mécanicien, par 4,225 voix.

A Saint-Omer, sont élus: 5 conservateurs et 2 républicains.

On télégraphie de Nevers :

« Ballottages favorables dans la Nièvre; Saint-Saulge gagné avec nombreuses communes rurales. »

A Neuilly (Seine), sont élus: 9 républicains et 48 conservaleurs.

A Roubaix (Nord), le nouveau conseil comprend 24 conservateurs et 45 républicains.

A Saint-Omer (Pas-de-Calais), le conseil comprend 20 républicains et 7 conservateurs.

Les succès sont plus décisifs dans la Gironde. A Paulliac, 9 conservateurs, 2 républicains; à Bourg, chef-lieu, 8 conservateurs, 6 républicains; à Sauveterre, chef-lieu, conservateurs élus; à Barsac, 6 conservateurs élus. Ces quatre communes sont gagnées sur les républicains.

INFORMATIONS

On lit dans l'Observateur français:

« Le Comité central conservateur vient de faire le pointage des élections municipales. Il en résulte que les conservateurs ont gagné 2,500 conseils aux scrutins du 6 mai. »

LA LOI MILITAIRE

Le Sénat va continuer la discussion du projet de loi organique sur l'armée. Il a déjà voté les 27 premiers articles de ce projet avant les vacances. A la rentrée, il se trouvera en présence des articles les plus importants du projet de loi, les articles 32 et 33 relatifs aux dispenses.

La Chambre a supprimé toutes les dispenses créées par la loi de 1872 et n'a laissé subsister que celles accordées aux

soutiens de famille.

La commission sénatoriale a rétabli les dispenses pour les jeunes gens qui s'adonnent aux carrières libérales et pour les élèves ecclésiastiques. Ces jeunes gens ne seraient astreints, d'après le projet de la commission, qu'à un service d'une année, à la condition d'avoir acquis, dans un délai déterminé, variable suivant la nature de la carrière, le diplôme final.

M. de Freycinet, ministre de la guerre, qui, avant d'entrer dans le cabinet Floquet, avait présidé la commission sénatoriale de l'armée, a déclaré à la tribune du Sénat — on se le rappelle — qu'il acceptait le projet de cette commission en ce qui concerne les dispenses, quoique à l'origine il eût voulu astreindre à deux années de service, au lieu d'une, les jeunes gens appelés à bénéficier de cette réduction de charges.

Depuis que M. de Freycinet a fait cette déclaration, M. le général Campenon, ancien ministre de la guerre, a déposé sur le bureau du Sénat un amendement portant suppression des articles 32 et 33 de la commission sénatoriale et revenant purement et simplement au projet voté par la Chambre des députés qui supprime absolument toutes les dispenses.

DESORDRES A LYON

A l'occasion des élections de neuf conseillers socialistes dans l'arrondissement de la Guillottière, les partisans de ceux-ci, au nombre d'environ 500, parmi lesquels des jeunes gens de quinze à seize ans, ont parcouru dimanche les rues de la ville en

criant: « Vive la sociale! » et se sont rendus devant les bureaux du journal le Progrès, où ils ont brisé les glaces de la devanture et les appareils télégraphiques.

Les dégâts sont évalués à 4,000 francs. Il n'y a pas eu de blessés.

Les manifestants se sont ensuite rendus devant la demeure de M. Gailleton, ancien maire de Lyon, et ont crié: « A bas Gailleton! A Cayenne! »

Des patrouilles de gendermerie ont circulé, et, peu à peu, les manifestants se sont dispersés. Quelques arrestations ont été opérées.

LA LIGUE DES PATRIOTES

En réponse à un blâme émanant de quelques membres du comité de la Ligue de Grenoble et publié par certains journaux, le comité-directeur de la Ligue des patriotes à adressé l'appel suivant aux ligueurs du département de l'Isère :

« Patriotes de l'Isère.

» Le comité régional de la Ligue de Granoble qui patronnait en vain, il y a quinze jours, la candidature ferryste et antiboulangiste de notre ex-délégué, M. Deloncle, s'indigne aujourd'hui que le comité-directeur de la Ligue des Patriotes s'occupe de politique intérieure.

re association l'instrument d'un homme. Cette accusation est aussi mensongère que le reproche est déplacé. Si le général Boulanger n'était pas avant tout le guide et le ralliement du parti national, si le général Boulanger ne poursuivait pas comme nous, pour le bien de la République et pour la grandeur de la patrie, l'indispensable réforme de la Constitution de 1875, ni le comité-directeur de la Ligue, ni la Ligue ellemême ne seraient avec lui. Ce n'est pas un homme que nous suivons, c'est une idée.

» Quant au comité départemental de Grenoble, une fraction minime de la majorité de nos fidèles adhérents, le comité-directeur le déclare dissout de fait et de droit, en attendant l'institution d'un nonveau groupement, il fait directement appel à vous, Fran-

12 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PETITE-NIÈCE D'O'CONNELL

gares, in electroque anapages to deporte les La semaine qui suivit fut un supplice pour Ellen. Les Angloises se moquaient à dessein devant elle de toutes les pratiques de la foi catholique; mais la jeune fille ne répondait jemais. Trop fière pour entrer en discussion avec mistress Plumett ou sa sœur, et trop respectueuse envers son oncle pour donner la réplique à des cousines de sir Glengarry, elle présérait se taire et soussrir en silence. Quelquesois, lorsque les impitoyables marchandes de caoutchouc s'attaquaient à l'Irlande et même à la famille des Mac-Gaway, Ellen sentait monter à ses joues une rougeur ardente qui trabissait la blessure que recevait son cœur. Riant à demi dans sa barbe, sir Glengarry écoutait tout, retenait tout, soiveit Ellen du coin de l'œit el se prensit à admirer la douceur inaltérable de sa nièce et sa distinction parfaite, en face de l'humeur querelleuse et les façons vulgaires de ses parentes de Londres. Habitué à voir auprès de lui cette jeune fille si calme, si ferme et si bonne à la fois, il était plus choqué de la hardiesse et de la trivialité de ses deux cousines. Lui même cependant plaisantait quelquefois sa nièce; mais il le faisait en riant et sans méchanceté. Ellen répondait alors; elle était fine et ses réponses étaient vives et spirituelles. Mais dès que les Auglaises, de leur ton arrogant et pincé, s'engageaient dans la discussion, la jeune fille redevenait silencieuse.

Un autre ennui qui surgit pour Ellen de la présence de mistress Plumett et de sa sœur fut le revirement qui s'opéra à son égard dans les sentiments des domestiques. Soit qu'Edgar, pour regagner la faveur des deux sœurs, eût cherché à détruire les sympathies qu'Ellen avait acquises à force de patience, soit que les Anglaises eussent travaillé elles-mêmes l'esprit des gens de service, Ellen s'aperçut bientôt que Rosa devenait froide et prenaît même envers elle des airs de hauteur et de dédain.

Ellen souffrait beaucoup de ces luttes intimes et de ces épreuves au milieu desquelles elle craignait à la fin de perdre la confiance et l'estime de son oncle. Elle ne parvenait pas à comprendre l'animosité que mistress Plumett et sa sœur témoignaient contre elle. Trop jeuns et trop candide pour attribuer cette inimité à sa véritable cause, c'est-à-dire à des questions d'argent, elle pensait que les deux Anglaises la détestaient parce qu'elle était catholique, et cette croyance doublait

ses forces.

— Souffrir pour ma religion, se disait-elle avec un sentiment de fierté chrétienne, souffrir pour ma foi, pour mon Dieu, c'est un bonheur et un honneur que je n'aurais jamais osé rêver!

Mais elle ne pouvait empêcher que de temps à autre le souvenir de la paix et de la joie, dont elle jouissait naguère au Fern-Cottage auprès de sa mère et des paysans irlandais, ne passât dans son esprit comme un beau rêve évanoui!

Ellen alors pessait à sa mère, à son oncle O'Counell, et, comme eux et à leur exemple, elle se raidissait contre l'infortune.

Dieu abrégea l'épreuve. Après un mois, les cousines de sir Glengarry quittèrent le château et retournèrent à Londres. Mais elles s'étaient juré à elles-mêmes de revenir surveiller plus souvent leurs intérêts qu'elles croyaient en péril, et elles avaient laissé à Edgar et à plusieurs autres personnes du château des instructions minutieuses dont Ellen ne devait pas tarder à sentir les effets.

Le lac Lomond réfléchisseit un ciel déjà sombre, la température était humide et presque froide, l'air se voitait de brouillards ou de brumes légères : on était au commencement d'octobre.

Ellen, assiss à la fenêtre du salon, regardait le Ben Lomond dont la cime était perdue sous les nuages, et admirait les mille teintes grises qu'un ciel d'automne disperse sur les flancs des montagnes par un jour de pluie. Sur les eaux, il y avait de grosses rides, de petites vagues; un vent rapide enlevait aux arbres leurs feuilles mortes, leurs derniers trésors; il les réunissait en faisceaux, les dispersait ensuite, jouait avec elles, comme un jongleur avec ses balles dorées et légères, quelquefois les jetait sur l'eau où elles voguaient à l'aventure, creusant sur la surface du lac de grands cercles emmêlés. Les sapins perdaient leurs longues aiguitles, les bruyères donnaient leurs corolles roses, la nature entière payait son dur tribut à l'automne, comme la jeunesse abandonne à l'âge mûr son insouciance et sa gaicté.

La rêverie d'Ellen devenait triste, mais sans amertume: elle revoyait l'Irlande, la jolie baie de Kenmare; que n'eût-elle pas donné pour voir le Carrau-Tual à la place du Ben Lomond, et les toits de ses amis les pêcheurs au lieu des maisons du village! Elle regrettait aussi le bon curé de Dumborough, la petite église, le Feru-Cottage, et sa mère!...

La blossure n'était point encore ferinée. Ellen pensait qu'elle ne le serait jamais; mais le saint prêtre qu'elle avait quitté n'avait il pas consolé son désespoir en lui montrant la joie intime que procure le nevoir accompli?

Sir Glengarry avait repris ses auciennes habitudes. Depuis le départ de ses doux parentes, il

cais el Françaises du vieux Dauphiné, pour venir grossir parmi nous les rangs déjà innombrables des partisons résolus de la réforme républicaine et des revendications natiomales.

» Vive la Réforme ! Vive la République! Vive la Patrie !

> » Le président de la Lique des patriotes, » PAUL DEROULEDE. »

Plusieurs journaux ont annoncé que le gouvernement français avait proposé au Valican différents noms d'archevêques pour l'élévation au cardinalat.

M. Goblet s'est borné à échanger des vues à ce sujet avec le nonce du pape, il y a une quinzaine de jours, mais aucune suite officielle n'a encore été donnée à cette conversation.

Il convient, du reste, de rappeler que les propositions pour le cardinalat doivent émaner du ministre des coltes et que le ministre des offaires étrangères ne fait que les transmettre au Vatican.

UNE MESURE DE SALUBRITE

Le Landgericht de Berlin a ordonné la destruction des exemplaires confisqués de la traduction allemande de la Terre, de M. Zola.

Ce n'est pas en France que les autorités manifesteraient des scrupules de cette na-

VOYAGE DU GÉNÉRAL BOULANGER

Aulooye, 14 mai. Le général Boulanger a quitté Valenciennes ce matin, à 7 h. 22, se rendant à Fourmies. Peu de monde dens les rues. Il n'y a eu aucune manifestation.

Fourmies, 14 mai. M. Boulanger est arrivé à 9 h. 15. Une jeune fille lui a offert un bouquet au moment où il descendait du train. Le général l'a embrassée. Un grand uombre de manifestants étaient massés sur la place de la gare. Quelques cris de : Vive Boulanger! ont été poussés.

La voiture dans laquelle a pris place M. Boulanger était escortée par des gendarmes à cheval et suivie par la foule qui chantait En r'venant de la revue.

Après un arrêt d'une demi-heure chez M. Carlier, capitaine de l'armée territoriale et ami du général, le cortège s'est rendu à l'hôtel de la Providence, où un banquet doit avoir lieu.

Jusqu'ici, le voyage du Nord ne paraît pas avoir donné tous les résultats qu'en attendaient les organisateurs. Trop de fleurs, disait Calchas, qui espérait mieux. Le député du Nord en pourrait dire autant.

La République n'a eu jusqu'à présent que des gouvernants de dictature.

Depuis le 4 Septembre, qui vit éclore la « dictature de l'incapacité », on n'a eu que l'embarres du choix.

A la « Présidence dictatoriale » de M.

avait recommencé à chasser tous les jours, et son

Un jour il rentra plus fier encore que de cou-

- Voyez, Ellen, s'écria-t-il en entrant dans le

- Oh! le bel animal! dit Bllen en caressaut les

- Il a été difficile à abattre. Je le guettais depuis

Aussitot Ellen laissa vibrer sa vaillante nature

- Que vous êtes heureux, mon oncle, s'écria-t-

sans prévoir les suites de son enthousiaste fran-

elle, de pouvoir chasser sinsi, courir la montagne,

traverser les bois ! Comme j'aimerais à vous suivre !

- Quoi! petite folle, cette vie sauvage vous

- Mais n'étes-vous pas trop jeune et trop faible

- Moi, je l'aimerais avec ardeur, sir Robert,

Sir Glengarry frapps avec bruit ses deux mains

pour le plaisir d'aller, de voir, de tout admirer sur

ma route. Déjà, quand j'étais encore enfant, mon

pour suivre une chasse? C'est une distraction qui,

longtemps; mais c'était un vieux rusé!...

- Oh! oui, won oncle.

d'ordinaire, plaît peu aux femmes.

père m'emmensit souvent avec lui.

salon. Voici une peau qu'il faudra faire préparer

tume, rapportant le renard blanc d'Écosse à la

plaisir était de raconter ses exploits à sa nièce.

fourrure rayée de bandes claires.

poils soyeux.

plairait ?

Thiers a succédé ce que Gambella appelait le « Pouvoir personnel » du Maréchal. Puis est venue la « Dictature par persuesion » de Gambetta. Puis le gouvernement autoritaire de la coterie Ferry-Wilson-Grevy et Ci.

En fait, la République, depuis qu'elle existe, n'a jamais donné aux Français un état de choses gouvernemental régulier.

La République, que l'on appelle parlementaire, on ne saura jamais pourquoi, n'a présenté qu'une succession de dictatures imposées par la Faction triomphante.

La France voudrait bien sortir de cette situation anarchique dont elle sent tous les dangers. Elle va au-devant de Boulanger qui dit bien haut qu'il en délivrera le pays.

Boulanger trompe le pays. C'est évident. Mais c'est à ceux qui comprennent les périls du boulangisme pour la Nation et qui ont autorité pour se faire entendre à désabuser les populations qui prennent l'activité d'un charlatan pour l'enthousiasme d'un patriote.

NOUVELLES MILITAIRES

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA GUERRE

Un décret reconstitue le Conseil supérieur de la guerre et supprime le Conseil de défense.

Le Conseil supérieur de la guerre se composera de 12 membres dont 4 de droit et 8 nommés par décret.

Un second décret nomme membres du Conseil de la guerre MM.:

Le général de division Saussier, gouverneur militaire de Paris, qui exercera les fonctions de vice-président pendant l'année

Le général de division Wolff, commandant le 7° corps d'armée.

Le général de division de Galliffet.

Le général de division Billot, commandant le 1er corps d'armée.

Le général de division Février, commandant le 6° corps d'armée.

Le général de division de Carrey de Bellemore, commandant le 9° corps d'armée.

Le général de division Lewal, commandant le 2° corps d'armée.

Le général de division de Miribel, inspecteur permanent des travaux du littoral.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Hier soir, vers 6 heures 1/2, M. Roullier, maçon, âgé de 81 ans, allant chercher de l'eau à la cale de la place de l'Hôtel-de-Ville, perdit l'équilibre en retirant son seau et tomba dans la Loire.

A ses cris, plusieurs personnes accoururent. M. Bibard, teinturier, et M. Godenèche, promptement déshabillés, se jetèrent à son secours et furent assez heureux pour le ramener sur le rivage, non sans avoir surmonté courageusement des difficultés que le grand âge de M. Roullier explique

l'une contre l'autre :

- Eh bien, ma nièce, puisque vous le désirez, demain nous partirons epsemble... Je dois traquer certain loup qui sera intéressant à vaincre; vous n'avez pas peur de passer une journée en selle?

Ellen secoua la tête. Que de fois, lorsqu'elle était enfant, n'avait-elle pas couru la montagne? Entraînée par son cheval dans des courses folles, l'œil brillant, avide d'air et de liberté, elle sautait per-dessus les pierres, franchissait les ruisseaux, grimpait les collines; et quand le vent faisait voler ses cheveux, sissait à ses oreilles, quand l'aile des oiseaux de mer effleurait sa tête, elle se sentait heureuse, elle revait.

(A suivre.)

GERMAINE D'ANJOU.

Un bohême est à I hôpitel. Un de ses amis vient le voir.

- Allons, comment vas-tu?

Tu vois... ils m'ont mis dans une salle du rez-de-chaussée... J'ai toujours demeuré dans les

- Et ça te change? - Je crois bien... je ne me suis jamais trouvé

A lable: On oublie de servir Bébé, un charmant bambin de cinq aus.

- Papa, demande celui-ci, c'est donc comme pour les trains express, on passe les petites

facilement. M. Bibard porte mêma à la jambe une légère contusion.

Quant au pauvre vieillard, ramené à son domicile, rue de l'Hôtel-de-Ville, il y fut immédiatement soigné et son état actuel fait supposer qu'il ne conservera de sa chule qu'un peu de frayeur et sers plus prudent à

ÉCOLE DE CAVALERIE DE SAUMUR.

Par décret du 11 mai, M. Ramotowski, chef d'escadrons, instructeur en chef d'exercices militaires à l'Ecole d'application de cavalerie, a été promu au grade de lieulenant-colonel. - Est affecté au 7° régiment de hussards.

M. Lebrun, colonel du 77° de ligne (Cholet], est nommé au commandement du 15° régiment de même arme.

M. Tanchot (Louis), lieutenant-colonel du 77° de ligne, est nommé colonel du même régiment.

M. Arvers, lieutenant-colonel du 80° régiment d'infanterie, passe avec son grade au 77° de ligne.

ELECTIONS MUNICIPALES DU 13 MAI

Scrutins de ballottage

Angers. - Le scrutio de ballottage d'avanthier a été favorable aux républicains. Comme nous l'avons dit hier, deux conservateurs, M. Hervé-Bazin et de Tarlé, ont seuls été élus.

Tout en nous félicitant du succès de MM. Hervé-Bazin et de Tarlé, dit l'Anjou, nous déplorerons encore une fois le manque d'organisation du parti conservateur, révélé par les élections municipales. Cette leçon, du moins, nous profitera-t-elle? Ne devrions nous pas imiter nos voisins, les Nantais, qui, grâce à leur énergie et à leur ténacité, viennent de remporter une victoire si éclatante?

» Ce qui ressort encore du scrutin d'avant-hier comme de celui du 6 mai, c'est que l'abstention systématique de certains électeurs conservateurs a été la vraie cause de l'échec de plusieurs de nos amis. Il faudrait que les noms des abstentionnistes fussent publiés et affichés, afin que le mépris public, auquel ils se verraient justement voués, leur sit expier, dans une certaine mesure, leur coupable indifférence.

» Dans la 2º section du canton Nord-Ouest, notre honorable ami, M. Lihoreau, n'a obtenu que quinze voix de moins que son concurrent. On sait à quelles inqualifiables manœuvres de l'administration doit être attribué cet échec. L'embrigadement « laïque et obligatoire » des malades de l'hospice Sainte-Marie a, seul, procuré à M. Boutelou l'infime majorité grâce à laquelle il a

Combien de républicains, dans toute la France, n'ont dû souvent qu'à des manœuvres de ce genre leur élection, soit à la Chambre, soit au Conseil de leur commune!

» Nous adressons à M. Liboreau nos plus vivos ielicitations pour la vaillance avec laquelle il a mené, dans la 2º section du canton Nord-Ouest, la campagne électorale.

En résumé, le Conseil municipal se trouve aiusi composé: 8 conservateurs: 18 onportunistes (en réalité 17, par suite du décès de M. Laigle; 10 progressistes radi-

CHOLET. — A la suite du scrutin de ballottage qui a eu lieu dimanche à Cholet, et qui a fait élire deux conservateurs (MM. Loyer et Gautier), le nouveau Conseil municipal comprend 14 républicains opportunistes, 7 socialistes et 6 conservateurs.

On sait que depuis dix ans aucun conservateur ne faisait partie du Conseil municipal de Cholet.

Segre. - Au scrutin de ballottage, 5 conservateurs et 2 républicains ont été élus.

Le Conseil se compose de 12 conservateurs et de 9 républicains.

Tours. — Sur 34 conseillers à élire, un seul conservateur, M. Adrien Pillet, a été élu.

Poitiers. — 10 candidats de la liste républicaine ont passé. Un seul de cette liste, M. Garnier, n'a pas obtenu le chiffre nécessaire pour être étu.

M. Bebinet, conservateur, a été élu à sa

Niort. — 14 républicains et 4 conservateur ont été élus. mount in angere who a by a limited many rates. I was a clear of the deposit and flower that

NANTES. - Les 3 candidats républicains sont élus dans le 6° canton.

Le Conseil municipat comprendra 24 monarchistes et 12 républicains.

VANNES. - 47 conservateurs sont elus, Les conservaleurs possèdent 20 sièges sur 27. Honneur aux électeurs de Vannes!

BLOIS. — 3 conservateurs élus : 3 sièges de gagnés. 23 radicaux élus. La lutte a élé très chaude.

UNION SAUMUROISE Société de Gymnastique, de Tir et d'Escrime

Concours de gymnastique du 13 mai 1888

PRIX DU CONCOURS Membres actifs. — 1° prix, M. Legrand; 2°, M. H rmé; 3°, M. Gaschet; 4°, M. Loquet; 5°, M. Trembley.

Pupilles. — 1er prix, M. Fresneau; 2., M. Normandine; 3e, M. Gouret.

PRIX D'HONNEUR

Membres actifs. - 4er prix, une médaille offerte par le ministre de la guerre, M. Hermé; 2°, une épingle insigne en argent, M. Legrand.

Pupilles. - 1er prix, une médaille, M. Fresnesu; 2°, une épinglette, M. Gourret,

Le Président, G. Doussain.

Concours de tir de la Brézeenne

Voici les résultats du dernier concours de délégations qui a eu lieu jeudi à Brézé:

Carabine de précision

CIBLE A. — Délégation de la Société de tir de Saumer. — M. Boisnier, 4 balles, 13 points; M. Perreau, Emile, 2 balles, 3 points; M. Lamy, 0 balle, 0 point.

Délégation de la Société de tir de Montreuil.

M. Martin, 1 balle, 4 points; M. Retiveau, 4 balles, 10 points; M. Sauvageot, 3 balles, 5 points.

Délégation de la Société de lir de Brézé. — M. Perrault, de Meigné, 3 balles, 11 points; M. Ayrault, 2 balles, 9 points; M. Nau fils, 4 balles,

1° prix, médaille d'argent et diplême, à la Société de Brézé. — 2°, Médaille de bronze et diplôme, à la Société de Montreuil. — 3°, Mention honorable à la Société de Montreuil.

honorable, a la Société de Saumur.

CIBLE B. — 1et prix, M. Gaudrez; 2, M. Perreau, Emile; 3, M. Perrault, Eugène; 4, M. Guyonneau; 5, M. Ayrault.

CIBLE C. — 1et prix, M. Gaudrez; 2, M. Guyonneau; 3, M. Deruet; 4, M. Martin; 5, M. Perreau, Emile; 6, M. Perrault, Eugène; 7, M. Goispard; 8, M. Canard.

CIBLE D. — 1et prix, M. Guyonneau; 2, M. Perrault, Eugène; 3, M. Perreau, Emile; 4, M. Boisnier; 5, M. Martin.

Carabine Martini

Carabine Martini CIBLE E. — 1° prix, M. Perreau, Emile; 2°, M. Ayrault; 3°, M. Canard; 4°, M. Goisnard; 5°, M. Guyonneau; 6°, M. Gaudrez.

INSTRUCTION PRIMAIRE. - MIL Delaitre est dél'guée dans les fonctions d'institutrice stagiaire à l'école mixte du hameau de Russé, commune d'Allonnes, en remplacement de Mile Portier. BORDTINS DE L

Joseph Germain Trépreau, horticulteur, de Saumur, et Constance-Augustine Raboin.

lingère, de Saint-Hilaire-Saint-Florent. Auguste Mercier, jardinier, et Aimée-Louise Gaudin, jardinière, tous deux de Saumur.

Alphonse Bezot, journalier, et Julie-Jeanne Marie Jasson, cuisinière, tous deux de Saumur.

On n'entendra plus, désormais, dans les gares, la cloche qui annonçait le départ des trains. Le signal n'est plus donné par la cloche de la station, que répétait la cloche du tender.

Un arrêlé ministériel a décidé que le chef de gare ou son représentant donners le signal du départ du train au moyen d'un silflet-signal, que le conducteur répétera au moyen d'une trompette minuscule.

La cloche du tender subsistera toujours, mais elle ne sera utilisée que si le conducteur, soit par une cause accidentelle, soil sur l'appel d'alarme d'un voyageur, soil per suite d'incidents se produisant dans le Convoi, veul faire arrêter le train en roule.

Les Compagnies de chemins de fer onl donc été invitées à remiser leurs clochelles et à munir leurs employés des instruments

Quel peut être l'avantage de celle réprescrits par le ministre.

forme?

Should be opposited by the fire

CHEMIN DE FER D'ORLEANS

Fête de la Pentecôte

A l'occasion de la fête de la Pentecôte, des billets d'aller et retour dits « de Bains de mer », phileis de 40 0/0, seront délivrés pour les stations comprises entre Saint-Nazaire, Le Croisic et Guérande, ces trois points inclus, pendant la période du vendredi 18 mai au dimanche 27 mai, et sedu venureur le relour jusqu'au deroier train de la journée du mardi 29 mai, aux gares ci-

après:

1º De Saint-Nazaire exclu à Tours;

1º De Saint-Nazaire exclu à Tours;

2º D'Augers à La Flèche, de Sablé exclu à La Flèche, du Mans exclu à Neuillé-Pont-Pierre; Vid Angers et La Flèche;

De Saint-Antoine du-Rocher inclus à Tours,

3. De Nantes à Châteaubriant;

4. Les billets aller et retour que la gare de Tours delivre pour les mêmes points les vendredi, samedi et dimanche de chaque semaine aux prix de 35 fr. en 1 e classe et de 26 fr. en 2 classe, et qui sont valables pour le retour jusqu'au mardi qui sont seront vélivrés pen lant la même période du 18 au 27 mai inclus, avec durée de validité pour le relour ju-qu'au mardi 29 mai inclus.

TRELAZE. - Incendie au Pont-Malembert . -On lit dans le Ralliement :

« Nous apprenous qu'an terrible incendie a éclaté au Pont-Malembert. Plusieurs maisons ont été la proie des flammes. Les pertes sont considérables; l'incendie, commencé à 9 heures, ne s'est terminé qu'à midi. Les citoyens Turie, Girard, Rousseau, ont fait preuve d'un véritable dévouement. B

CHAMBRE DES NOTAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE LOUDUN.

La Chembre de discipline se trouve ainsi composée :

Président: M. Noblet, notaire aux Trois-

Syndic: M. Herbault, notaire à Saint-

Rapporteur: M. Gaultier, notaire à Loudun. Trésorier : M. Dechambe, notaire à Saint-

Jean-de-Sauves. Secrétaire: M. Aymard, notaire à Lou-

Membres: MM. Turquois, notaire à Marlaizé, et Huctin, notaire à Moncontour.

PECHE DE LA SARDINE

Aux Sables-d'Olonne, mardi soir, 8 mai, le restant des bateaux est entré, rapportant environ 500,000 sardines qui, étant donnée la surprise des usines non encore préparées pour recevoir ce poisson, ont été vendues à la consommation à raison de 6 et 7 fr. le mille. Aussi, mercredi, environ trois cents barques sont sorties. Deux usines seulement, après un travail forcé, ont commencé à acheter à l'heure du courrier; enfin deux cents barques sont rentrées, rapportant loutes de la sardine. La moyenne par bateau est au moias de 5,000; beau poisson, de 12 à 14 au quart. Les prix ont débute à 16 fr. le mille pour la consommation. Dans la soirée, les usines prêtes ont commencé à scheter et l'apport augmentant toujours, les prix sont tombés à 8 fr. pour les usines et 10 fr. pour la consommation, C'est un plaisir de voir la joie de nos marins, qui depuis qualques années avaient à peu près été sevrés de si bonne pêche. Espérons la conti-

LES SCANDALES DA BONNÉTABLE

Le tribunal correctionnel de Mamers a randu son jugement dans l'affaire des scandales de Bonnétable.

Les prévenus était au nombre de cinq: Plessis Raoul-René, âgé de 25 ans, propriétaire; Charlot Louix Constant, agé de 32 ans, boutanger; Rapicault Arthur-Auguste, age de 27 ans, marchand de bestiaux; Vilfour François-Edouard, agé de 25 ans, oovrier cordonnier, et Buon Eugène-Célestin, age de 19 ans, ouvrier chaisier. — Tout cinq étaient, on se le rappelle, prévenus d'avoir occasionne un scandale dans l'église de Bonnélable en y allant chanter la Marseillaise, alors que les fidèles étaient réunis pour assister à une conférence religiouse.

M. Ajam avait plaide qu'une conférence religieuse ne constituait pas un « exercice de culte » et avait, en conséquence, demandé l'acquittement de ses clients.

Le tribunal n'a pas admis cette thèse. lì a déclaré « que les instructions reli-gieuses devaient être considérées comme faisant parti des exercices du culte, alors surtout qu'elles avaient lieu dans l'intérieur

d'une église, et qu'elles étaient failes par un preire. »

» En conséquence, les prévenus ont troublé l'exercice du culte en entonnant la Marseillaise dans l'intérieur de l'église.

Le tribunal a acquitté Vilsour, la prévention ayant été abandonnée à son égard par le ministère public.

Il a condamné Buon, en raison de son åge, à 16 fr. d'amende seulement, et les autres prévenus à 25 fr. d'amende.

L'ACCIDENT DE BONNETERRE

Nous lisons dans le Nouvelliste de Lyon:

« Nous venons de prendre des nouvelles de M. de Rochetaillée.

» L'état du blessé s'est considérablement amélioré depuis dix heures du soir.

» Le pouls est fort et la respiration régulière.

» L'anesthésie des bras et des jambes n'est pas aussi complète.

» On commence à espérer.

» Le blessé n'a subi, on l'espère du moins, qu'une forte commotion sans fracture de la colonne vertébrale.

» Un interne et deux religieuses veillent au chevet du malade, qui a conservé toute sa connaissanca. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 14 mai. Le calme absolu qui règne en ce moment en Europe ainsi que les vacances du Parlement contribuent à mainteuir les bonnes dispositions de la

place: le 3 0/0 finit à 82.50; le 4 1/2 0/0 à 105.65. L'action du Crédit Foncier reste demandée à 1,416. Les obligations foncières et communales donnent lieu à de nombreuses transactions au complant. L'épargne se porte avec raison sur des valeurs de placement sans aléa qui joignent à un intérêt rémunérateur les chances de six tirages

La Société Générale est calme à 452 50. Les Dépôts et Comptes courants se maintiennent à

Les obligations de la Société des Immeubles de France ont des achats très suivis. Les souscripteurs qui ont vendu l'excédent de leurs titres ont fait baisser d'abord les cours, mais depuis que ces ventes ont cessé, le cours s'est élevé à 386.50 avec lendance marquée à la hausse. Il ne faut pas oublier qu'il y a plus de 100 fr. d'écart entre le cours actuel de ces obligations et celui des titres simi-laires de la Banque hypothécaire. C'est donc un bénéfice considérable en perspective pour tous ceux qui profiteront des bas cours momentanés des obligations-immeubles.

L'action de Panama s'inscrit à 347. La rentrée prochaine du Sénat va clore la question des obligations à lots. Nut doute que le vote de la Chambre ne soit ratifié et par suite on peut compter sur un

nouveau progrès des cours. L'action Métaux est à 815. La Compagnie d'assurances l'Aigle-Vie est dans une situation très prospère. Le bilan du dernier exercice accuse d'incessants progrès. Le compte de profits et pertes se solde par un excédent de près de 200,000 fr.

L'assemblée générale de la Transatlantique reste fixée au 31 courant.

Le Comptoir d'Escompte fait 1,030. Nos chemins de fer sont fermes.

FAITS DIVERS

TERRIBLE CATASTROPHE. — Une catastrophe a jeté la consternation sur les rives de la Seine, à Muids, près Gaillon (Eure).

Le jour de l'Ascension était le jour de la fête locale au petit hameau de la Mare, qui dépend de la commune de Venables, et est situé sur la rive gauche de la Seine, en face le village de Muiss (700 habitants), qui occupe la rive droite.

Le passage d'une rive à l'autre s'effectue à cet endroit au moyen d'un bachot qui. réglementairement, ne doit contenir que huit personnes.

De nombreux habitants des environs s'étaient rendus à la Mere; ceux de Muids avaient fourni pour leur part un contingent assez considérable; et à minuit, ils se mettaient en mesure de traverser la Seine pour rentrer chez eux.

Dix-sept personnes se présentèrent en même temps au bateau; le batelier eut le tort de les accepter toutes; et il se disposait à quitter la rive, lorsque le jeune Arthur Gens et une jeune fille avec laquetle il avait dansé toute la soirée et qui n'étaient montés dans la barque que pour accompagner leurs amis changérent d'avis et descendirent.

La barque se mit donc en marche avec le batelier et quinze passagers.

Inutile d'ejouter que tous les passagers du bateau avaient joyeusement célébré la fête; les habitants de la rive qu'ils quittaient pouvaient entendre leurs joyeux éclats de

rire. Qui aurait pu alors prévoir l'horrible catastrophe qui se préparait?

De l'autre rive, cependant, on entendit, peu d'instants après, quelques cris déchirants et des appels au secours, puis on vit apparaître le batelier seul, nageant vers le

La Seine avait anglouti tous les passagers. Que s'était-il produit?

D'après l'enquête à laquelle on s'est livré, les jeunes gens se seraient amusés dans la barque à jeter de l'eau aux jeunes filles; celles-ci se servient alors jetées toutes en même temps du même côté, et la barque, s'emplissant brusquement d'eau, aurait coulé à pic.

On était seulement à vingt mètres de la rive sur laquelle on allait aborder lorsque l'accident s'est produit.

Un certain nombre d'habitants du Muids avaient entendu les cris ; ils avaient vu aussi aborder le batelier, mais leur saisissement fut tel qu'aucun d'eux ne songea à porter secours aux malheureux qui se débattaient, entraînés par le courant de la Seine et dont quelques-uns peut-être à ce moment là auraient pu encore être sauvés.

Le batelier lui-même avait perdu la tête: il rentra chez lui, changea de vêtements et quelques instants plus tard il allait avec un autre bateau chercher les personnes qui attendaient encore à la Mare leur tour pour revenir au Muids.

C'est vendredi matin seulement que qualorze corps ont été retrouvés à l'endroit même où la catastrophe s'est produite; sept d'entre eux ne formaient qu'un seul tas au milieu da fleuve.

CONSEILS ET RECETTES.

UN REMÈDE CONTRE LA MIGRAINE

Dès que l'on sent les avant-coureurs de la migraine, on peut la conjurer en s'appliquant sur les tempes des ronds de citron imbibés d'éther ou bien encore boire une infusion de thé bouillant dans lequel on aura extrait le jus d'un citron. L'un et l'autre peuvent se faire simultanément.

DÉCORATIONS DE COURS ET JARDINS

Dans un jardin un peu vaste, aucun arbre ne sera plus décoratif dans une pelouse que le hêtre pourpre, surtout s'il se dessine sur un fond de feuillage vert sombre.

Autour des pièces d'eau, cultivez l'arundo donax.

Si on habite une maisonnette entre cour et jardinet, la plus jolie décoration horticole, pour la cour, consiste en un large massif de géraniums écarlates et de réséda en face de la porte d'entrée. Des rosiers grimpants dans tous les coins.

LE MONDE ILLUSTRE

13, quai Voltaire, Paris. Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 12 mai:

TEXTE: Courrier de Paris, par Pierre Véron. -Le voyage du Président de la République. — Mai: les vieilles coulumes. — Théares, par Charles Monselet. — Echecs, par S. Rosenthal. — Le Monde financier. - Rébus.

GRAVURES: Voyage du Président de la République. — Limoges; la maison où il est né; le vase qui lui a été offert; l'Hôtel-de-Ville. — A Agen: l'arrivée; la pose de la première pierre du lycée; l'accident ; la poste de la préfecture ; le musée et l'Hôtel-de-Ville. — De la Réole, à Bordeaux ; le Président à bord de l'Eclair; le pont de l'Eclair. — A Bordeaux: errivée du Président aux Quinconces; passaga au cours du Chapeau-Rouge; la Faculté de médecine; l'hospice des Enfants assistés; la tribune de la revue et le parc bordelais ; l'extérieur et l'escalier du Grand-Theâtre ; la pose de la première pierre du quai vertical; la visite aux hô-pitaux; le carrousel. — A l'île Cazaux: l'embar-quement; les travaux hydrauliques. — A Rochefort: la porte de la ville; l'escaller et la salle du banquet à la Bourse.— A Saint-Cyr: présentation de la députation des elèves. — A la gare Montparpasse : la réception en gare : les ovations à la sortie. - Echecs, par S. Rosenthal. - Rebus.

ABONNEMENTS: Un an 24 fr.; - Six mois, 13 fr.; - Trois mois, 7 fr.; - Un numéro, 50 centimes.

Calsse d'Épargne de Saumur.

Séance du 13 mai 1888.

Versements de 74 déposants (12 nouveaux), 30,364 fr.

Remboursements, 21,472 fr. 10. La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'é-pargne de Saumur.

Cabinet dentaire de M. V. ANJUBAULT, rue de Provence, 66, Paris.

M. V. ANJUBAULT a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il sera à Saumur, rue Saint Jean, 8, les premiers et les troisièmes dimanches et lundis de chaque mois.

Voulez-vous acheter Bon Marché, adressez-

'ÉPARGNE POPULAIRE

87, rue d'Orléans, Saumur,

Des Complets Haute Nouveauté, depuis 33 fr., Lingerie, Toile, Nouveauté, Draperie, Confections pour Hommes et Enfants, Chaussures, Chapellerie, Horlogerie, Bijouterie, Glaces, Meubles et Literie, etc., etc., en un mot tout ce qui concerne le Ménage, vendu à des prix défiant la concurrence.

J. BRIVERE a l'honneur d'in-former le public qu'il a ouvert, rue de la Grise, nº 2, un Cabinet d'Architecte-Expert - Métreur-Vérificateur.

Employé antérieurement comme conducteur des travaux de la ville de Reims, puis à Saumur pendant deux ans chez un architecte, il fera tous ses efforts pour mériter la confiance des personnes qui s'adresseront à

Etude de M° AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, 23.

ALDUER Pour la Saint-Jean 1890 MAISON, COUR, CHANTIER ET HANGAKS,

Situes à Saumur, quai de Limoges, nº 12, Actuellement occupés par M. IMBERT, charpentier.

S'adresser à Mile Dubillor, quai de Limoges, 43, ou à M° Auboyer, notaire.

M. DOUESNEL, EPICERIE CENTRALE, nous prie d'informer nos lecteurs qu'il vient de recevoir de l'Union des Propriétaires de Nice, - dont le siège de la Société et de l'exploitation sont à Nice, 9, boulevard de l'Hôpital, et la maison de vente à Paris, 10, avenue de l'Opéra, — des Huiles d'olives nouvelles surfines dont la pureté lui est garantie sur facture et par l'article 3 des statuts de la Société ainsi conçu:

« La Société s'interdit absolument le commerce de toute huile autre que celle d'olive pure. »

Cette huile supérieure est vendue 1 fr. 20 le 1/2 kilog. au détail, 1 fr. 10 par 5 kilog. et 4 fr. par 40 kilog.

PLACE DU CHARDONNET

GRAND CIRQUE INTERNATIONAL

Directeur-propriétaire: SAM LOCKHART de l'Hippodrome de Paris

Tous les jours, à 8 heures 1/2 du soir. PRIX DES PLACES Stalles, 3 fr. -- Premières, 2 fr. -- Secondes, 1 fr.

Librairie ABEL PILON, ruede Fisurus, 88, PARIS A, LE VASSEUR & C", EDITEURS

de tous les Ouvrages de la Librairie française; de toutes les Partitions et Publications musicales; DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES Gratures, Gaux-Gotles, Gratures en Couleur, etc.

AU MENTE PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR

Payable CINQ FRANCS par mois par chaque convante de

ESCOMPTE AU COMPTANT.— ENVOI FRANCO des CATALOGUES

Le ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR A'l'Iodure de Potassium, est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles: Ulcères, Tumeurs, Gommes, Exostoses, ainsi que le Lymphatisme, la Scrofulose et la Tuberculose.

Dans toutes les pharmacles.— A Paris, chez J.FERRÉ, Pharmaclen, 102, Rue Richelieu, et Successeur de BOYVEAU-LAFFECTEUR

40 ans de Succès. La seule guerissant sans lu rien adjoindre, les Ecoulements anciens ou récents. 103, RUE RICHELIEU, PARIS



PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Elude de M. BRAC, notaire à Saumur.

PAR ADJUDICATION Le MARDI 29 mai 1888, à une heure. A Saumur, étude de M. BRAC.

UNE MAISON, à Saumur, occupée par la Pharmacie Ernoul.

DEUX AUTRES MAISONS centigues, rue d'Orléans, 8 et 10, louées 2,000 fr. à MM. Favereau et Souchard.

MAISON, à Saumur, rue de la Visitation, n° 55, louée 600 fr. à M. Beaumier.

L'emplacement d'un moulin, avec

onze ares de terrain, au canton des Moulins.

Onze ares de pré et quétiers, au Petit-Puy.

Le tout dépendant de la succession de M. ABEL BIANQUIN.

S'adresser à Me BRAC, notaire à

Rtude de M. HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

VENDRE

A L'AMIABLE

L'HOTEL De La GARE

Nouvellement construit, situé à Montreuil-Bellay, cour des voyageurs, élevé sur caves, d'un rez-de-chaussée et de deux étages avec jardin, cour et terrasse.

S'adresser, pour avoir des rensei-gnements et pour traiter, à Mª Dugay, gérante du buffet, ou à Me HACAULT,

FOURRAGE VERT

A partir du 15 Mai, M. BRUNET, marchand de fourrages, 23, rue de la Petite-Bilange, aura du fourrage vert, qu'il pourra faire rendre à domicile.

Blude de M. LE BARON, notaire à Saumur.

地類類類

A L'AMIABLE

1ent. UNE MAISON, situés à Saint-Florent, à l'angle de la rue du Port et de la rue de la Palaine;

2ent. 28 ares environ de TERRE, en trois parcelles, aux Prés-Boisseau, commune de Saint-Hilaire Saint-

3ent. 20 ares environ de VIGNE, au Pont-Fouchard, même commune. Ces immembles appartiennent à Mm. Leclorenec et à ses enfants.

S'adresser à Mo LE BARON, notaire.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1889,

MAISON D'HABITATION

Située rue de l'Abreuvoir, Occupée actuellement par M. SPRECHER, distillateur; Avec vastès Magasins, Caves, Remises et Ecuries.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Dacier, 28.

MAISON A LOUER

Sise rue du Temple, nº 17. S'adresser à Me LE BANON. notaire, rue d'Orléans, 72, ou à Mª GRILLE, à Sainte-Anne de Nantilly.

GIDRES Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité.

Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 11.

Reçoit aussi, vins d'Algérie, contenant 11 degrés d'alcool, vins blancs de Staouly et vins rouges de Sahel (province d'Oran). Prix très avantageux.

A Vendre ou à Louer PETITE PROPRIETE

AVEC JARDINS Sise à Saint-Florent.

S'adresser à Me BRAC, notaire.

LE JARDIN

Journal d'Horticulture générale PUBLIÉ PAR

La Maison GODEFROY-LEBEUF, à Argentenil (Seine-et-Oise),

Avec la collaboration de M. le marquis DE CHERVILLE, de M. Ch. DE FRANCIOSI, président de la Société d'Horticulture du Nord; de MM. Cb. BALTET, BERGMAN, CHATENAY, Correvon, etc., etc.

Abonnements: 1 an, 12 fr.; 6 mois, 7 francs.

GUÉRISON CERTAINE Affections de la Peau DARTRES, ECZĖMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science Le Traitement ne dérange pullement du travall; il est à a portée des petites bourses, t, dès le deuxième jour, il pro-luit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE 41, rue St-Liesse, à MELON (S.-et-M.

CONSULTATIONS GRATUITES
par Correspondance

Couronnes Funéraires en tous Genres SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL

ANCIENNE MAISON CUPIT

Successeur 20, rue du Portail-Louis, - SAUMUR

Fleurs Artificielles et Plantes d'Appartement Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.

ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES Articles spéciaux pour MM. les Ecclésiastiques.

EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, et 38, rue Dacier, Saumur.

GRANDE BAISSE DE PRIX

SUCRE, 1er choix, cassé ou en pains, le kilog. 1 05 cassé régulier, le kilog.... 1 15 CAFÉ GRILLE, bonne qualité, le 1/2 kilog. 2 40 1º qualité, 2 60 2 80 extra, mélange supérieur —

Saumur, imprimerie de Paul GODET.

CACAO VAN F

pur et soluble en poudre.

Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toules les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.

Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.

Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. 5 -, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épiceries, phermacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelle; IMBERT et Fils, 33, rue d'Orléans, 38, rue Dacier.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 14 MAI,

Valeurs au comptant Cloture Dernier cours.	Valeurs au comptant Clotur préc. Dernier cours.	Valeurs an comptant Clotur précte Cours.	Valeurs au comptant Clotur Dernier cours.
3 %	Est	Ville de Paris, oblig. 1855-1860 530 — 532 — 5 2 5 2 5 5 2 5 5 5 2 5 5 5 5 5 5 5	Gaz parisien
Crédit mobilier , . 308 75 300 - p p Canal IntérPanama 345 - 350 - p p	Managara and Company of the Company	Obligat. foncières 1879 3 %	design the seed that I to be seen the seed to be seed t

CHIMIN'S

SAUMUBAS

LIGNE DE L'ÉTAT SAUMUR - MONTREUIL - DOUE SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR. SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS Expr. Omn. Mixte Mixte Expr. Omn. Omn. matin matin matin matin soir soir soir | Mixte | Mixte | Expr. | Omn. | Omn. | Expr | matin | matin | soir | soir | soir | soir MixtelOmn.lOmn |Omn STATIONS soir 7 57 11 54 8 10 12 09 8 19 12 18 8 32 12 31 8 59 12 59 3 05 5 42 3 17 5 54 3 26 6 03 3 39 6 14 4 04 6 38 Saumur (or.). . Saumur(état). Saumur(ori.). 6 50 7 03 7 09 7 17 7 29 7 33 8 \$ 8 10 16 33 8 31 8 30 8 31 10 37 8 37 10 44 8 48 10 52 3) 3) 3) A 13 Nantilly Montreuil (a). 4 26 4 55 5 7 5 11 5 20 5 27 9 08 9 20 4 26 Nantillyhalte. Vernantes . Varr.-Chacé . . NoyantMéon. . Chât.-d-Loir. . 9 02 11 5 9 19 11 15 9 11 24 8 11 57 4 40 4 55 4 59 5 27 (dép.). Brézé s.-Cyr . . 2 06 2 08 2 27 2 52 5 » 10 07 2 14 2 56 5 09 7 45 12 3 2 31 2 34 2 53 Montreuil (a) . . 9 42 (dép.). . 9 51 Loudun. . . . Poitiers. . . . Omn. Mixte Expr. Mixte Omn. Omn. Expr. matin matin soir soir. soir soir soir. Omn. Mixte Marc. Omn. Omn matin matin matin soir Omn. Expr. Omn. Omn. Expr. Omn. matin matin soir soir matin matin STATIONS STATIONS STATIONS 6 05 8 42 9 9 85 9 85 9 55 10 07 12 50 4 5 5 6 7 1 1 4 24 8 35 6 9 25 5 17 9 41 5 24 9 48 5 29 9 56 5 40 10 03 Noyant Méon. 11 27 12 55 11 49 p 12 p 9 07 12 16 9 16 12 34 9 26 12 48 1 44 1 51 2 01 8 21 8 31 8 41 3 09 3 38 3 50 7 38 1 19 8 " " 8 11 " 5 53 6 13 6 24 6 31 9 24 8 35 10 10 9 06 10 29 9 25 10 32 9 41 9 48 9 56 Vernantes . . . le Vaudelnay. Montreuil (a). 2 03 6 57 9 35 7 34 10 14 7 45 10 22 7 47 2 23 10 32 2 51 » 3 02 • 8 20 Saumur(ori.). . 2 38 12 22 D Varr. -Chacé . 1 29 3 01 10 59 2 51 3 02 3 01 Nantillyhaite. Saumur/étal). Saumur(orl.). 7 45 10 22 7 47 »

BOURGUEIL SAUMUR -Omn. Omn. Omn. matin soir Omn. | Omn. | Omn matin solr 7 46 12 48 8 56 3 10 9 07 3 23 STATIONS STATIONS 4 31 Bourguell.... 6 48 Port-Boulet ... SOIT 8 20 12 18 4 55 Saumur.... 8 30 12 30 9 04 1 08 Bourgueil. . . .

SAUMUR - PORT-BOULET - CHINON Mixte | Omn. | Mixt STATIONS matin matin soir. matin soir. soir 7 46 Chinon. Port-Boulet . . 9 26 4 31 7 43 4 33 8 10 4 54 8 58 9 22 Saumur. . . . 6 56 Port-Boulet 7 14 Saumur... Port-Boulet . . . 8 10 4 54 9 22 | Clefs La Flèche . 9 04 12 50

6 45 6 52 7 06 7 13 7 21 2 57 3 03 — (dé 9 26 9 33 9 41 D D St-Clément. 7 21 9 41 1 38 3 28 7 32 9 52 1 48 3 57 8 21 10 41 2 30 matin matin matin soir La Ménitré. . . Angers. . . SAUMUR - LA FLÈCHE Saumur. . 7 05 1 31 1 45 1 57 2 13 2 30 Vivy Longué. . Clefs . . . 7 21 7 45 8 08 8 33 Jumelles . 8 18 Longué. . . 8 37 Vivy 8 52 Saumur. . . Baugé... Clefs...

oner is covered bythe. Date

LIGNE D'ORLEANS

ANGERS - SAUMUR - TOURS

TOURS - SAUMUR - ANGERS

mixte mixte

matin matin matin

2 19 2 52

4 26 5 05

Angers. La Ménitré. . .

Les Rosiers . . St-Clément. .

St-Martin . . .

Saumur (a). .
— (dép.).

Varennes. .

Port-Boulet . .

Langeais. . . .

STATIONS

Langeais Port-Boulet. . .

Varennes. . . .

Direce Omn. Expr. Omn. Omn. On mixte mixte mixte

matin matin soir soir soir soir

Expr. Omn. Omn. Expr. Omite

matin matin matin matin soir

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godes. Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.